

CONSERVATOIRE DE SENS

11, BD DES CASTORS 89100 SENS TEL 03 86 64 00 30

FOURNITURES FORMATION MUSICALE

Éveil musical 1ère année : album IFM1, autocollant IFM1, cahier IFM1, crayons de couleur, carillon.

Éveil musical 2e année : album IFM2, autocollant IFM2, cahier IFM2, crayons de couleur, carillon

Initiation musicale 1 : je découvre la musique

Initiation musicale 2 (adulte) : Je découvre la clé de sol et la clé de fa (vol 1 seulement pour adultes)

Initiation musicale 2 (enfants) : On aime la FM Siciliano (vol 1 seulement pour les enfants)

IM1 : Planète FM 1A - **IM2** : Planète FM 2A - **IM3** : Planète FM 3A - **IM4** : Planète FM 4A

2e CYCLE 1ère année : Planète FM 5A

2e CYCLE 2e année : Planète FM 6A

**CAHIER DE MUSIQUE, GOMME ET CRAYONS POUR TOUTES LES CLASSES,
(SAUF POUR L'ÉVEIL)**

**LES LIVRES DE FORMATION MUSICALE
SONT DISPONIBLES AU MAGASIN "PIANOS ICAUNAIS" À L'ESPACE MUSIDANSE**

FOURNITURES TENUES DE DANSE

EVEIL (Mardi 17h10 et mercredi 16h30) : justaucorps à bretelles lycra côtelé rose, collant rose et 1/2 pointes rose.

INITIATION (mercredi 15h30) : justaucorps à bretelles lycra côtelé jaune (réf 146), collant rose et 1/2 pointes rose.

DANSE CLASSQUE debutant cycle 1 samedi 11h00 : justaucorps à bretelles lycra côtelé blanc, collant chair, 1/2 pointes toile chair.

DANSE CLASSQUE 1ère année cycle 1 (vendredi 17 h 30) : justaucorps à bretelles lycra côtelé blanc, collant chair, 1/2 pointes toile chair.

DANSE CLASSQUE 2e année cycle 1 (mardi 18h10) : justaucorps à bretelles lycra côtelé vert (081) collant chair, 1/2 pointes toile chair (obligatoires).

DANSE CLASSQUE 3e année cycle 1 (mardi 19h10),

DANSE CLASSQUE 4e année cycle 1 (vendredi 18h30). Justaucorps à bretelles lycra glycine (rèf coloris 470) collant chair, 1/2 pointes toile chair.

DANSE JAZZ 1 (mercredi 13h30)

DANSE JAZZ 2 (mercredi 14h30) justaucorps à bretelles lycra côtelé fuchsia (270) collant noir sans pieds (c5201), chaussons noirs.

DANSE JAZZ 3/4 (mercredi 17h30), **DANSE JAZZ 4** (samedi 10h00) : justaucorps à bretelles lycra glycine (réf coloris 470) collant noir sans pieds (c5201), chaussons noirs.

DANSE BARRE A TERRE (samedi 09H00) : collant en laine sans pieds au choix de l'élève.

Si un élève suit des cours de classique et de jazz, la tenue du classique peut servir en jazz.

LES TENUES DE DANSE SONT DISPONIBLES AU MAGASIN "inter sport" TSVP

6) Règlement général :

L'année scolaire s'étend de début septembre à fin juin. Le Conservatoire est fermé pendant les vacances scolaires. Ces vacances ne modifient en aucun cas les cotisations. Le mois de septembre sera réglé individuellement avant le 15, ensuite les cotisations sont appelées trimestriellement et sont réglées avant le 15 du premier mois de la période. Les cotisations peuvent être payées par prélèvement mensuel. Chaque trimestre commencé reste dû en entier. Les cours manqués par les élèves ne sont ni déduits, ni reportés. Une absence de l'élève prolongée de 3 semaines doit être justifiée par courrier afin de pouvoir garder ses horaires de cours. Les cours sont annulés quand il y a des examens et des auditions de fin d'année sans modification de la cotisation. L'élève (ou son représentant) autorise le Conservatoire à utiliser gratuitement son image et les pièces jouées ou dansées (photos, vidéos, ou bandes audio) dans le cadre de l'enseignement, de manifestations publiques ou internes du Conservatoire, à des fins de communication ou de publicité du Conservatoire sur quelque support que ce soit. L'élève (ou son représentant) autorise le Conservatoire à faire intervenir un médecin, à appeler les secours, et faire conduire l'élève au Centre Hospitalier le plus proche, en cas d'accident.

Pour la musique :

- 1 - L'élève s'engage à être à l'heure au cours.
- 2 - L'élève s'engage à effectuer un travail quotidien à la maison en formation musicale et instrument ou chant suivant les conseils des professeurs.
- 3 - Les cours et examens de formation musicale sont obligatoires pour tous les instrumentistes et chanteurs.
- 4 - Ne peuvent se présenter aux examens d'instruments et chant que les élèves connaissant parfaitement de mémoire les pièces imposées.
- 5 - La première mention aux examens d'instrument, de chant et de formation musicale est obligatoire pour passer dans la classe supérieure. **Il est nécessaire de rester plusieurs années dans une même classe** afin d'acquérir toutes les bases dans toutes les matières pour suivre la classe supérieure sans difficulté.
- 6 - Pour les classes de piano, lors des auditions organisées au TMS, ne se présentent que les élèves inscrits en 3e année de 1er cycle (Préparatoire 1). Ils doivent choisir de jouer seul ou à 4 mains ou encore accompagner un autre élève. Un élève de la classe de chant aura droit à un seul passage.

Pour la danse :

- 1 - L'élève s'engage à être à l'heure au cours.
- 2 - La tenue est obligatoire : collant, justaucorps ainsi que des chaussons (cousus avec un élastique en classique) et des chaussons ou chaussettes en jazz. Les tee-shirt, sweat, pantalon, pull, gilet... sont interdits.
- 3 - Les cheveux longs sont attachés en chignon (ou au minimum en queue de cheval ou tresses)
- 4 - Si un élève suit des cours de classique et de jazz, la tenue du classique est obligatoire et peut servir en jazz.
- 5 - Un certificat médical d'aptitude à la danse est exigé en début d'année.
- 6 - Concernant le spectacle : Un élève trop absent ne peut y participer. Deux répétitions sont obligatoires pour tous les élèves : Une générale en costume quelques semaines avant le spectacle, une générale le jour même sur scène. Tout élève manquant l'une de ces 2 répétitions ne participe pas au spectacle.
- 7 - Le passage dans la classe supérieure ne se fait pas systématiquement chaque année. **L'élève doit rester plusieurs années dans une même classe** afin d'acquérir les bases et connaissances nécessaires pour progresser et effectuer ce passage.

TSVP